

22 juillet 2019 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclarations d'Emmanuel Macron, Filippo Grandi Et António Vitorino

Emmanuel MACRON

Bien, je voulais remercier en tout cas nos amis d'être là aujourd'hui, le Directeur général de l'Organisation Internationale des Migrations, le Haut-Commissaire auprès des Nations Unies aux réfugiés et le Commissaire européen pour le travail qui s'est fait ce matin avec les ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères et leurs homologues. Les ministres peuvent nous rejoindre. Ils ont ensuite travaillé avec nous cet après-midi. Il y a eu, ce matin, un travail européen, et cet après-midi un travail sur les situations qui font votre quotidien et qui nous préoccupent beaucoup. Je vais simplement dire quelques mots après ces remerciements pour votre engagement et l'engagement aussi de vos institutions, et vous dire combien nous sommes à vos côtés. Nous avons une priorité, qui est avant tout une priorité humanitaire, qui est la situation aujourd'hui en Libye. Nous avons assisté, en effet, à des bombardements de camps de réfugiés. Nous avons eu encore ce matin des attaques qui ont été faites à l'encontre des camps et des bâtiments du HCR, une situation extrêmement préoccupante qui menace chaque jour la vie des réfugiés, des femmes et des hommes qui sont en Libye et qui veulent construire un avenir dans des pays qu'ils ont souvent fui pour des raisons politiques qui pourront justifier qu'ils aient in fine l'asile, parfois pour des raisons économiques et sociales, mais qui sont en situation de grande vulnérabilité. Face à cette situation, je tire plusieurs conclusions. La première, c'est une demande express insistante de la France à l'égard des autorités libyennes de mettre fin à l'enfermement et aux situations aujourd'hui construites sur le terrain à l'égard de ces populations et de permettre, en lien avec le HCR, l'OIM et l'ensemble des forces en présence, que ces personnes qui sont en transit, en attente, puissent être mises en sécurité selon des protocoles qui ont d'ailleurs été proposés par les organisations internationales précitées. La deuxième chose, c'est que nous puissions reprendre ce que nous avons lancé ici-même, à la fin du mois d'août 2017, puis à Abidjan en novembre 2017, en lien avec l'Organisation internationale des migrations, l'Union africaine et l'Union européenne, et en coordination étroite avec le HCR, qui est un programme permettant le retour volontaire et accompagné des personnes qui sont aujourd'hui réfugiées en Libye vers leur pays d'origine, qui est ce qu'on appelle le transit Sud-Sud. Beaucoup de personnes ont souvent été abusées par des réseaux de trafiquants qui leurs ont promis monts et merveilles, et se retrouvent en situation d'esclavage moderne ou de grand risque en Libye. C'est ce que nous avons réussi à mettre en place. Plusieurs milliers de personnes sont alors revenues dans leur pays d'origine grâce à ce programme. Deuxième conclusion opérationnelle, c'est que nous allons relancer ce programme et nous engager, avec l'Union européenne et nos partenaires européens, à pouvoir financer, en lien étroit avec l'Union africaine, un tel programme qui permettra de mettre à l'abri aussi ces populations par un retour au pays d'origine, tout particulièrement quand on parle de femmes et d'hommes qui ne sont pas dans une véritable situation de demande d'asile mais qui ont plutôt fui pour des raisons économiques ou sociales. La troisième chose, c'est que nous allons renforcer nos moyens et notre coopération à l'égard du Niger, avec lequel nous avons une coopération absolument exemplaire, pour améliorer justement le contrôle et le démantèlement des réseaux de trafiquants, car, on le sait, ils sont nombreux, la route d'Agadez étant une des routes les plus exposées. Le Niger est un pays avec lequel nous coopérons très bien, je pense en particulier au travail que nous pouvons effectuer de manière bilatérale, qu'il s'agisse de l'Allemagne comme de la France comme de l'Union européenne, et donc nous allons relancer les actions très concrètes avec le Niger pour améliorer l'efficacité de nos programmes. Enfin, sur ce sujet, j'avais annoncé, en août 2017, un programme de mise sous protection des personnes, avec des missions spécifiques de l'OFPPA en lien avec les organisations internationales. Je m'étais engagé à un programme de 10 000 protections. Nous sommes en passe de finaliser ce programme, et la France, aux côtés de l'Allemagne et de l'Espagne, est le pays qui coopère et contribue le plus à cet effort, qui est un effort légitime, qui permet que des femmes et des hommes qui ont droit à l'asile puissent être mis sous protection sans prendre tous les risques et traverser la Méditerranée. Ce programme a montré son efficacité. La France a été au rendez-vous de cet engagement, et donc non seulement nous allons le finaliser mais je souhaite ici prendre des engagements nouveaux pour que nous puissions continuer cette mise sous protection de ces populations, ce qui, je crois, est aussi une réponse efficace, et je souhaite que nos partenaires européens puissent nous accompagner dans cet effort, qui est aussi une réponse efficace et proportionnée parce qu'on parle de femmes et d'hommes à qui nous devons l'asile et qui sont menacés dans leur pays. Ensuite, face à cette situation, c'est le deuxième volet après le volet strictement libyen, nous avons évoqué la situation, cet été, des traversées de la Méditerranée, donc l'ensemble des parties prenantes à la réunion de cet après-midi va se coordonner avec les ONG pour pouvoir agir efficacement, c'est-à-dire de manière à la fois humaine, humanitaire et efficace sur les traversées, éviter tous les risques pris, et ça, c'est tout le travail que nous avons mis en place de coopération avec les garde-côtes libyens, qui a montré son efficacité sous réserve des premiers points que je viens d'évoquer. C'est ensuite de s'assurer

qu'aucun risque n'est pris pour quelque embarcation que ce soit et par quelque organisation que ce soit sur ces traversées, et c'est qu'enfin, nous ayons une réponse adaptée sur le plan européen. Face à ce sujet, je crois sur ce plan à la responsabilité et la solidarité. Nous devons respecter les règles humanitaires et les règles du droit maritime, et donc lorsqu'un bateau est dans les eaux internationales ou quitte les eaux libyennes et prend en charge des réfugiés, il doit trouver refuge dans le port sûr le plus proche. Cette règle est une nécessité, c'est une nécessité juridique et c'est une nécessité pratique. On ne doit pas demander à ces bateaux de prendre des risques, de faire courir des risques dans des situations parfois extrêmement précaires à des femmes et des hommes qui cherchent une protection. Face à cela, il est évident que des situations cette fois-ci politiques sont apparues en Europe, qui ont tendu les choses et parfois créé des situations extrêmement vives. Je crois que la seule manière de les résoudre efficacement, c'est la coopération. Je regrette que certains aient décidé de ne pas venir à la réunion des ministres de l'Intérieur, ce matin, qui avait été initiée après la réunion d'Helsinki par les ministres, parce qu'on ne gagnait jamais rien à la non-coopération. Par contre, je souhaite dire ici que nous, nous devons renforcer l'efficacité de notre solidarité entre Européens. Lorsqu'une embarcation arrive dans quelque État que ce soit en Europe, qui est l'État de première entrée, pour protéger des femmes et des hommes, aujourd'hui et depuis le début que nous avons pris cet engagement, la France fait partie des pays qui ont le plus coopéré et apporté, par le biais de l'OFPRA, des missions permettant justement d'aller chercher cette protection à celles et ceux qui y ont droit. La difficulté est que jusqu'alors, le mécanisme n'était pas suffisamment stable, pas suffisamment visible et la charge pour les États de première arrivée pouvait paraître insoutenable. La conclusion de la réunion de ce matin est que, sur le principe, 14 États-membres à ce stade ont donné leur accord sur le document franco-allemand présenté par la présidence finlandaise à Helsinki. Parmi ces 14, 8 États-membres ont, de manière active, acté de leur coopération et donc de leur participation à ces mécanismes stables, ce qui permettra au Commissaire, dans un tel cas, d'activer ces demandes, et la réponse de 8 États-membres pour faire partie justement de la solidarité qui est nécessaire. Au-delà de cela, ce que je souhaite, c'est que nous puissions avancer de manière efficace pour que l'ensemble des États-membres participe à cet effort. Je le redis, pour ma part, ce sera un élément clé des perspectives financières à venir. L'Europe n'est pas la carte lorsqu'il s'agit de la solidarité. On ne peut pas avoir des États qui nous disent : "moi, je ne veux pas de votre Europe quand il s'agit de partager la charge, mais je la veux bien quand il s'agit de toucher les fonds structurels." Ça ne durera pas. En tout cas, je ne validerai pas des perspectives financières qui iront dans ce sens. Mais il nous faut, à court terme, être beaucoup plus efficace, donc nous allons poursuivre le travail diplomatique et de conviction avec les ministres pour pouvoir convaincre le maximum d'États-membres sur ce mécanisme, et nous allons renforcer le travail, sous l'autorité du Commissaire, avec l'ensemble des services compétents, dont Frontex, pour permettre des mécanismes aussi de retour vers les pays d'origine de celles et ceux qui n'ont pas droit à l'asile de manière beaucoup plus rapide et beaucoup plus efficace qu'on ne l'a aujourd'hui. Sinon, c'est une charge indue pour les pays de première entrée, et on sait que ça a été, pendant des années, le problème de l'Italie, dénoncé dès le début de la crise Mare Nostrum par le Premier ministre RENZI, à l'époque, et améliorer la réactivité de nos dispositifs avec le HCR et l'OIM pour permettre l'organisation de nos travaux et le retour volontaire de celles et ceux qui n'auront pas droit à l'asile en Europe, et pour éviter que la charge, là aussi, ne revienne aux pays de première entrée. Ce que je veux dire par là, en substance, c'est que nous avons consolidé le mécanisme de répartition à court terme, que nous souhaitons aller plus loin et l'ancrer dans le droit dur européen mais que nous souhaitons aussi aller plus loin en responsabilisant l'ensemble des États-membres, les structures communautaires qui existent, et en améliorant l'efficacité aussi de nos politiques de retours volontaires ou contraints vers les pays d'origine. C'est indispensable pour améliorer à la fois l'efficacité et la solidarité que nous devons aux pays de première entrée. C'est ce que nous devons aussi aux pays européens qui ont montré leur esprit de responsabilité et leur courage ces derniers mois. Je pense tout particulièrement à Malte, et je veux ici rendre hommage à Malte et à son Premier ministre, qui n'ont cessé, durant la crise des derniers mois, d'apporter une réponse extrêmement pragmatique et qui ont permis à l'Europe, je dois le dire, de rester digne. Maintenant, je remets aussi les choses en proportion. Nous ne sommes pas dans la situation de 2015 sur la route de Méditerranée centrale. Alors que nous étions face, véritablement, à une pression migratoire extrêmement forte en 2015, on parle, sous le contrôle du Commissaire, d'environ 40 000 arrivées depuis le début de l'année, ce qui est beaucoup plus modeste, par cette route. Donc nous sommes, sur ce sujet, dans une situation qui est extrêmement différente et qui nous permet d'avoir une réponse pragmatique. Voilà les quelques mots que je souhaitais dire. L'engagement de la France est complet pour poursuivre à la fois une politique humaine, efficace qui correspond à nos principes sans pour autant être une politique de laxisme, des responsabilités mais qui surtout permet de faire respecter le droit humanitaire, le droit international, de répondre à une crise humanitaire que nous vivons aujourd'hui en Libye dans une zone de conflit, de permettre à l'Europe de répondre à ces principes et aussi de ne laisser monter le populisme nulle part. C'est cette équation qu'il nous faut collectivement résoudre. Je remercie en tout cas à nouveau les autorités présentes aujourd'hui pour le travail constant que nous faisons ensemble et je veux ici leur redire l'engagement de la France. Monsieur le Commissaire, je vais vous laisser la parole.

Filippo GRANDI

Merci Monsieur le président. Je n'ai pas, je vais ajouter juste quelques mots parce que je pense que le président de la République a été extrêmement clair. Un, pour dire que bien sûr nous avons nous HCR 3 ou 4 raisons de nous réunir des conclusions de la journée d'aujourd'hui, de la conférence de ce matin et des discussions que

nous rejoind les conclusions de la journée d'aujourd'hui, de la conférence de ce matin et des discussions que nous avons eues cet après-midi. Un, on encourage bien sûr l'Europe et le Commissaire à vraiment pousser là et va jouer un rôle primordial à poursuivre l'établissement de ce mécanisme solidaire et partagé pour les gens qui arrivent en Europe, pour les gens qui sont débarqués. C'est un mécanisme que l'OIM et le HCR ont, dont on a parlé de ce mécanisme pendant très longtemps, il se concrétise maintenant et c'est très important. C'est une décision politique évidemment européenne d'établir ce mécanisme, ça appartient à l'Europe de le faire mais nous sommes prêts à jouer notre rôle pour appuyer la détermination de statut, le retour volontaire de ceux qui ne sont pas reconnus comme réfugiés etc. Donc on est prêt à collaborer dans ce sens et on espère que ce partage soit le plus vaste possible dans l'Europe pour qu'on puisse avancer sur ce dossier. Deuxièmement nous sommes contents, certainement très contents que la question des sauvetages en mer soit abordée dans les termes qui ont été évoqués par le président de la République : c'est primordial de sauver les gens en mer et nous sommes inquiets — je l'avoue, je le dis avec franchise — du fait que la capacité de sauvetage en Europe ait diminué dans les mois récents et nous espérons que la discussion de ce matin où il n'y a pas eu de voix contraires au concept de sauvetage en mer soit un pas vers une situation plus positive de ce point de vue. Troisièmement, nous sommes contents que la question des détentions en Libye ait été évoquée et notamment la détention des gens qui sont débarqués par les garde-côtes libyens qui interceptent comme vous le savez, comme c'est leur droit, les migrants et les réfugiés qui se trouvent dans les eaux territoriales de la Libye. Notre très grand souci c'est que tous ces gens, la grande majorité de ces gens sont envoyés ou renvoyés dans des centres de détention qui sont des centres d'abus et d'exploitation qui sont au centre de ce business du trafic de personnes que nous voulons tous combattre. Et donc je pense que la pression qui a été évoquée par le président de la République ou la collaboration que l'on doit établir avec les autorités libyennes pour éliminer le concept même de détention et le transformer dans un concept de protection pour les réfugiés et les migrants qui se trouvent en Libye est très très important pour qu'on puisse continuer en toute conscience à travailler en Libye. Bien sûr, je remercie beaucoup la France, et je profite de cette occasion pour remercier la France de la décision qui a été prise de continuer le programme de réinstallation des gens qui ont besoin de protection à partir de la Libye, à travers le Niger, peut-être d'autres pays dans le futur, nous sommes en train de négocier un accord avec le Rwanda similaire à celui qu'on a établi avec le Niger, peut-être même plus vaste. Et donc ce mécanisme d'évacuation, de réinstallation comme on l'appelle est très important surtout pour les cas les plus vulnérables. Et finalement je voudrais dire que c'est important de ne pas oublier que tout ce phénomène a ses origines dans des situations de conflit qui se chevauchent très souvent avec des situations de pauvreté, d'urgence climatique et de mauvaise gouvernance donc il est important de ne pas perdre, comme on l'a dit ce matin, la dimension stratégique de cette gestion des migrations. Il faut travailler dans l'urgence et les décisions prises ce matin sont très importantes et positives sans perdre de vue dans ce débat même européen sur les ressources à investir dans les prochaines années l'aspect plus stratégique pour résoudre à la source les mouvements forcés de population, pour éviter des problèmes politiques ici mais surtout des problèmes humains à des milliers de personnes. Merci.

António Manuel de CARVALHO FERREIRA VITORINO

Merci Monsieur le président de la République. Je voudrais tout d'abord saluer l'initiative de la République française de réunir à Paris ici aujourd'hui les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères de l'Union européenne et soutenir les conclusions auxquelles on est arrivé, surtout l'idée de créer un mécanisme pour le moment 8 plus la possibilité d'atteindre 14 Etats-membres d'appui aux opérations de recueil, sauvetage et de redistribution et de retour des migrants qui traversent la Méditerranée vers l'Europe. Il faut que les opinions publiques européennes aient bien conscience que nous ne vivons plus une crise d'arrivée : les chiffres montrent une chute significative des arrivées en Europe. Par contre nous vivons une crise des morts parce que le nombre de morts dans les tentatives de traversée de la Méditerranée est très élevé et même un seul mort serait de trop. Donc vous pourrez compter Monsieur le président avec l'appui, le soutien, l'engagement de l'Organisation internationale des migrations pour aider les Etats européens et les institutions européennes à garantir le respect des vies humaines de ceux qui essaient de traverser la Méditerranée et de garantir la protection de ceux qui ont droit à la protection internationale et le retour au pays d'origine de ceux qui n'ont pas le droit de rester dans le continent européen. Le deuxième mot que je voudrais dire c'est que j'espère vraiment que le message très clair que vous avez transmis aujourd'hui Monsieur le président soit bien entendu par les autorités libyennes : il faut mettre fin à la situation de détention en Libye qui est insoutenable du point de vue humain et du point de vue politique. Nous nous sommes préparés ensemble avec le Haut-Commissariat des Réfugiés pour présenter des propositions concrètes, des solutions concrètes qui permettent la protection et l'appui humanitaire aux migrants qui sont maintenant et aux réfugiés qui sont maintenant dans les camps de détention en Libye. Finalement, Monsieur le président, nous croyons que l'approche qui a été poursuivie par la France de soutenir les initiatives européennes, c'est la meilleure preuve que le multilatéralisme est vivant et il ne peut être efficace. Vous pouvez compter sur l'OIM, sur le système (inaudible) pour garantir que le système multilatéral produise les résultats qui respectent les droits fondamentaux, l'ordre international et la sécurité publique. Merci.

Intervenant non identifié

Bonsoir. Je souhaite saluer l'initiative du président MACRON parce que c'est son initiative d'organiser aujourd'hui une réunion à Paris pour répondre ensemble au défi migratoire. Je supporte l'initiative franco-

allemande qui vise à convaincre le plus grand nombre des Etats-membres à faire preuve de solidarité envers les Etats-membres sur les côtes desquelles des migrants secourus en mer sont débarqués. Pour être efficace cela doit faire partie d'une approche globale qui implique aussi de lutter contre les passeurs, d'assister les migrants dans les pays tiers, de veiller au retour de ceux qui n'ont pas le droit de rester en Europe et d'ouvrir des voies légales comme la réinstallation. Nous devons agir d'une manière unie au sein de l'Union européenne mais aussi avec les pays tiers. Je suis optimiste : nous avons réussi à faire face à une crise majeure en 2015 où nous n'étions ni préparés ni coordonnés. Aujourd'hui ceci n'est plus le cas. Je compte sur la volonté politique de tous. Monsieur le président, une fois encore, je dois vous remercier pour votre initiative.

Emmanuel MACRON

Merci beaucoup, merci Messieurs dames.

Emmanuel MACRON

Mais ça fera partie des ONG avec lesquelles il y aura une discussion structurée suite à cette réunion.

Emmanuel MACRON

Ah bah ça a été dit par nos amis du HCR et de l'OIM, je pense qu'on a besoin, on a aujourd'hui besoin de capacités de sauvetage. Après il y a une charte qui a été édictée sur la bonne coopération justement avec les ONG et donc je pense que cette charte doit être suivie mais je pense, et ensuite nous devons collectivement organiser nos travaux. Nous avons un coordonnateur (inaudible) qui est en charge de ce sujet, il était présent avec nous à la réunion, nous l'avons évoqué, et il y aura sous l'autorité des ministres en lien donc avec le Commissariat aux Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale des migrations et la Commission européenne un dialogue avec l'ensemble des ONG qui interviennent en Méditerranée.

Emmanuel MACRON

Mais je vous le dis, c'est bien si c'est dans ce cadre. Voilà. Je pense qu'on a besoin de capacité de sauvetage parce qu'aucun d'entre nous ne souhaite que les gens soient soumis à l'impossibilité, au plus grand risque, et ça doit se faire dans un cadre de coopération structuré tel que nous l'avons défini, en respect avec la Charte et en lien avec l'ensemble des pays qui prennent leurs responsabilités, dont la France au premier rang, avec les organisations internationales évoquées précédemment. Merci à vous.